



# CALENDRIER DE L'AVENT : LE GOUVERNEMENT OUVRE LA CASE « RETRAITES »

**A** lors que débute la traditionnelle période de l'avent comme chaque début de mois de décembre, le gouvernement a décidé d'ouvrir la case « retraites ». Bien que les concertations qu'il a lancées avec les interlocuteurs sociaux ne soient pas terminées, le projet de réforme est revenu la semaine dernière en mode « accéléré », la Première ministre en annonçant les grandes lignes dans un entretien au journal *Le Parisien*.

Elle a ainsi confirmé sa volonté de porter progressivement, à partir de l'été prochain, l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, la réforme s'appliquant dès la génération née au deuxième semestre de 1961, qui devra travailler quelques mois supplémentaires pour atteindre l'âge légal de départ.

La Première ministre a aussi confirmé la mise en place d'un index senior, sur le modèle de l'index égalité, dont FO n'a cessé de pointer les insuffisances, des dispositifs de retraite progressive et le cumul emploi retraite, un minimum de pension à 1200 euros, tout en restant plus floue sur la pénibilité et les régimes spéciaux.

Lors des concertations, FO a rappelé – et continue de rappeler – ses revendications. FO s'oppose à tout allongement de la durée de cotisation et à tout recul de l'âge légal de départ. Et pour cause, aujourd'hui 50% des personnes qui liquident leur retraite ne sont déjà plus en emploi. Elles sont au chômage, en arrêt maladie ou en invalidité, ou bénéficient de minima sociaux. Reculer l'âge de départ, c'est accroître encore

plus les difficultés de cette population. Supprimer les régimes spéciaux, dans le public comme dans le privé, c'est aussi reculer l'âge de départ à la retraite.

FO continue d'expliquer qu'il n'y a pas de problème de financement des retraites : il y a un problème d'emploi. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des emplois pérennes, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait le volume des cotisations et donc entraînerait davantage de recettes pour les retraites.

Sur cette question, nous ne sommes pas seuls, 77% des Français sont opposés à une réforme des retraites qui reculerait l'âge de départ à la retraite. L'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse confon-

dues s'y opposent, comme l'a rappelé le communiqué de l'intersyndicale du 5 décembre dernier. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités, touchant particulièrement les femmes.

Conformément à notre mandat, tous les syndicats

et militants FO doivent se tenir prêts à s'engager dans la mobilisation la plus large possible, y compris par la grève comme en 2019, dans l'hypothèse où le gouvernement maintiendrait son projet. Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles.

Dans son calendrier de l'avent, FO est déterminée à ouvrir la case « mobilisation ».

*Il n'y a pas  
de problème  
de financement  
des retraites : il y a  
un problème d'emploi*

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)